

Réf: Dossier 254343

Avis de constitution

SOCIETE « EPC AL IBTISAMAT D'ANYAMA » en abrégé « E.I.A »

Siège ABIDJAN ANYAMA A 30 METRES DE L'HOPITAL  
GENERAL D'ANYAMA PIERRE, Lot 632-633, Ilot 119

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPC AL IBTISAMAT D'ANYAMA »

en abrégé « E.I.A »

Objet : ECOLE CONFESIONNELLE, ISLAMIQUE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA A 30 METRES DE L'  
HOPITAL GENERAL D'ANYAMA PIERRE, Lot 632-633, Ilot  
119

Dirigeant(s) M BRAHIMA SANGARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10904 du 02/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70515/GTCA/RC/2023 du 02/10/2023

